

L'OTRE propose une mise à jour de sa feuille de route, dévoilée en 2022 à l'occasion de la nouvelle mandature parlementaire, pour le Transport Routier de Marchandises et de Voyageurs.

16 JUILLET 2024



Les réflexions entourant les feuilles de route de décarbonation, le Comité National Routier (CNR) et tant d'autres initiatives institutionnelles, auxquelles l'OTRE a largement pris part, ont fait émerger de nouveaux enjeux, touchant aux différentes facettes de notre profession (réglementation, fiscalité, accessibilité, accompagnement, ...). Aussi, l'OTRE se doit de s'adapter aux évolutions politiques, économiques, au climat social tout comme aux aspirations de nos concitoyens. Nous présentons ainsi à la nouvelle Assemblée nationale comme au futur Gouvernement, les demandes du secteur, aussi bien

constantes que nouvelles.

L'OTRE souhaite alerter les pouvoirs publics sur les **nombreuses attentes de la filière**. Elle formule des **propositions urgentes et concrètes** pour soutenir le Transport Routier Français, secteur stratégique et vitale pour l'économie de la France.

1. Le financement de la transition du secteur ne doit pas hypothéquer le développement de son activité

Afin de ne pas mettre en péril la compétitivité du Transport Routier Français, l'OTRE rappelle le **besoin d'une fiscalité stable et cohérente** : aucune mesure de réduction du remboursement partiel de la TICPE ; aucune fiscalité nouvelle venant impacter la compétitivité des entreprises françaises ne doit être instaurée.

L'OTRE plaide de longue date pour un **renforcement de l'attractivité des métiers**, au travers de mesures concrètes comme l'instauration d'un **permis blanc administratif**, de **passerelles entre les permis de conduire C ou D**, ou encore le **maintien de l'aide à l'embauche** pour les contrats en alternance.

Nous militons toujours et encore pour un **meilleur contrôle des règles européennes** (augmenter les effectifs et moyens des contrôleurs terrestres, tout en multipliant leurs formations).

Le secteur a besoin de **mesures de bon sens**, comme le **contrôle massif du cabotage**, **l'augmentation du budget du CNR**, **l'inclusion des clauses mensuelles d'indexation d'énergie dans les contrats publics** ou encore **l'obligation de dimensionner les lots, dans le cadre de marchés publics**, pour permettre aux TPE/PME d'y concourir.

A noter enfin que la transition du transport routier ne pourra s'opérer sans le maintien d'un mix énergétique, le **déploiement massif d'un réseau de bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire** et un plan d'accompagnement d'aides massives et pérennes à l'investissement pour l'acquisition des véhicules.

2. Le transport routier de marchandises est une activité essentielle, indispensable aux territoires et à leur approvisionnement : financer, simplifier, accompagner et encadrer

Le transport routier de marchandises est un maillon indispensable de la chaîne logistique et industrielle du pays. Afin d'**assurer des revenus décents et fixes aux professionnels**, il est essentiel de **lutter contre les prix abusivement bas ainsi que contre les clauses commerciales abusives**, en renforçant l'encadrement et la transparence des prix. Afin de **préparer dès aujourd'hui le TRM de demain**, l'OTRE appelle les pouvoirs publics à faire preuve de courage autant que d'ambition : **autorisation des 44 tonnes transfrontaliers**, autorisation des **expérimentations des EMS**, soutien à la **filrière de rétrofit**, réglementer les conditions de gestion et d'échanges des palettes, mieux encadrer les temps d'attente chez le client et définir les règles d'indemnisation applicables en cas de dépassement.

Ce n'est qu'à ce prix-là que le transport routier français de marchandises opérera sa transition tout en restant compétitif et en préservant ses emplois !

3. Le transport routier de voyageurs fait partie intégrante de la mobilité des personnes : en le soutenant, les pouvoirs publics soutiennent avant tout les plus démunis

Le TRV propose des solutions innovantes et des réponses aux problématiques quotidiennes de déplacement des citoyens. Riche de l'expérience de ses adhérents, l'OTRE promeut le développement de la mobilité décarbonée adaptée aux territoires en concertation avec les autorités organisatrices. Si les pistes de réflexion en la matière sont nombreuses, nous avons hiérarchisé les propositions vitales au bon développement de la filière et, donc, des usagers. Il en va ainsi de la planification d'un plan ambitieux de **développement**,

d'aménagement et de sécurisation des gares routières. La question des **assurances** est également centrale pour les métiers voyageurs, c'est pourquoi l'OTRE appelle de ses vœux à la **création d'un fonds public permettant aux autocaristes d'assurer leurs flottes** ainsi qu'à un **meilleur encadrement du risque assurantiel**, en aménageant la loi Badinter, le déploiement massif de contrôle du cabotage pour les services occasionnels de voyageurs sur les secteurs touristiques et particulièrement durant la période des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'heure n'est plus aux bilans ou aux consultations. Nous disposons de toutes les données nécessaires à l'élaboration d'une stratégie ambitieuse en faveur du transport routier. L'OTRE se tient à disposition de la nouvelle majorité et de l'administration pour travailler à la mise en place rapide de ces mesures, qui sont détaillées, chiffrées et sourcées dans notre nouvelle feuille de route.

Alexis GIBERGUES, Président de l'OTRE : *« Les rapides évolutions du secteur et la nouvelle donne politique, mais surtout les complexités auxquelles nos professionnels font face, nous ont naturellement poussés à mettre à jour notre feuille de route. Des mesures fortes, clefs en main et efficaces, pour répondre à l'urgence dans laquelle le secteur se trouve : tel est l'objectif de notre démarche. Nous savons pouvoir compter sur l'écoute de l'Assemblée nationale nouvellement élue comme sur celle du futur Gouvernement afin d'agir efficacement, en responsabilité ».*

[Consulter les 22 mesures pour le Transport routier de marchandises](#)

[Consulter les 18 mesures pour le Transport routier de voyageurs](#)

[Télécharger le communiqué de presse](#)

CONTACT PRESSE

Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org – 06 34 32 17 67